

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1694 - 29 décembre 2000 - prix : 9F

**« Santé morte » ?
EN TOUT CAS
MALADE
DU CAPITALISME !**

page 3

Turquie

**Nouveau massacre
dans les prisons**

page 6



SOMMAIRE

Leur société

- 5 - « Papamadit » incarcéré
 - Trafic d'armes et marchands de canons
- 8 - Le Conseil constitutionnel et la CSG
 - Le patronat à l'offensive contre les retraites
- 12 - Refus discriminatoires des titres de séjour pour les Algériens
 - Les sans-papiers doivent être régularisés
 - L'expulsion des sans-papiers de la Nonciature
 - Qui est responsable de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ?

Tribune

- 4 - Patrons et gouvernement contre les retraites... en Allemagne aussi

Dans le monde

- 4 - Russie: les impôts, ça rentre et surtout ça sort...
- 6/7 - Turquie: nouveau massacre dans les prisons
 - Argentine: le FMI au secours des capitalistes
 - Asie du Sud-Est: la population paye encore la crise financière
 - Maroc: la censure à l'œuvre

Dans les entreprises

- 9 - Dunlop - Montluçon: grève contre le plan social
 - Lever - Haubourdin (Nord)
- 10 - Peugeot - Mulhouse: il faut augmenter les salaires
 - Renault-Sovab - Batilly (Lorraine)
 - Rhône-Poulenc - Pont-de-Claix (Isère)
- 11 - SNP - Fourmies (Nord): les grévistes s'adressent à la population
 - Renault - Flins (Yvelines): débrayage
 - Les compagnies de téléphone plument les usagers

Lire/Voir

- 11 - Lire
 - Luz ou le temps sauvage d'Elsa Osorio
- 11 - Voir
 - Chicken Run de Nick Park et Peter Lord

Le gouvernement encourage les bas salaires

Une étude du ministère de l'Emploi révèle que le nombre de travailleurs qui touchent des bas salaires (c'est-à-dire moins de 1,3 fois le SMIC) s'est considérablement accru, passant de 32,5% en 1993 à 40% en 2000. L'aide de l'Etat pour « alléger le coût du travail », comme disent les employeurs, a été déterminante.

En subventionnant le patronat, en le dégrévant d'impôts, sous prétexte de favoriser l'emploi, l'Etat a encouragé le développement des salaires minables pour le plus grand profit des patrons.

Même pas la loi Aubry

L'Etat et les syndicats discutent sur la mise en place des 35 heures dans la Fonction publique. Le ministère prétend réduire la durée du travail, mais sans la moindre embauche. Si on se souvient, la loi Aubry avait pour but officiel de développer l'emploi. Cet objectif déclaré est donc tombé aux oubliettes!

Alors de qui se moque-t-on ?

En fait, comme partout, le gouvernement vise à faire faire le même travail avec un effectif qui était déjà insuffisant, et qui le sera encore plus avec la mise en oeuvre des 35 heures.

L'an dernier, lors des tempêtes, les effectifs des services de l'Équipement, par exemple, se sont révélés très insuffisants, et ils ne cessent de décroître. A la prochaine tempête, ou face à de grosses chutes de neige, les pouvoirs publics feront à nouveau semblant de se lamenter et se déclareront impuissants devant un phénomène qu'ils nous présenteront comme imprévisible.

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER

FOURMIES

avec Jean Cournut
Mercredi 10 janvier à 20 heures
 Salle de Bal du Théâtre

PERPIGNAN

avec Liberto Plana
Vendredi 12 janvier à 20 h 30
 Salle Mailloles 5, rue des Glycines

MONTPELLIER

avec Maurice Chaynes
Samedi 13 janvier à 15 heures
 Salle Pelloutier
 Maison des Syndicats, Antigone
 Tramway, arrêt «Léon-Blum»

NANCY

avec Christiane Nimsger
Jeudi 18 janvier à 20 h 30
 Palais des Congrès
 Rue du Grand-Rabbin-Haguenauer

ANGOULÊME

avec Jean-Pierre Courtois
Vendredi 19 janvier à 20 h 30
 MJC de la Grande-Garenne (Salle polyvalente)
 Rue Pierre-Aumâtre

BOURGES

avec Colette Cordat et Régis Robin
Samedi 20 janvier à 17h 30
 Salle Germinal

BESANÇON

avec Marie-France Roche
Mercredi 24 janvier à 20 h 30
 au Petit Kursaal
 Place-du-Théâtre

POITIERS

avec Ludovic Gaillard
Jeudi 25 janvier à 20 h 30
 Salle Jouhaud
 Maison du Peuple
 rue Arsène-Orillard

AMIENS

avec Bruno Paleni
Mercredi 31 janvier à 20 h 30
 Salle Dewailly
 Place Dewailly (à côté du Coliseum)

CHERBOURG

avec Régine Mrowka
Jeudi 1^{er} février à 20 heures
 Salle polyvalente complexe Chantereyne

ANGERS

avec Marie-Louise Dupas et Robert Cerisier
Mardi 6 février à 20 h 30
 Centre de Congrès
 Boulevard Carnot

COMPIÈGNE

avec Jean-Marc Iskin
Jeudi 8 février à 20 heures
 au Centre de rencontres de la Victoire

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:
LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 142165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
 PRÉNOM:
 ADRESSE:

CODE POSTAL et VILLE:

COMPLÈMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

- par virement postal à MICHEL RODINSON,

CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 26 décembre

« SANTÉ MORTE » ? EN TOUT CAS MALADE DU CAPITALISME !

■ En ces derniers jours de l'an 2000, le Centre National des Professions de Santé a organisé une semaine « santé morte », ce qui correspond à une semaine de grève des médecins exerçant dans le secteur « libéral » ou dans les cliniques privées. Ce mouvement, joint à la grève des gynécologues obstétriciens, va sans doute occasionner pas mal de tracas pour les malades ou les futures mamans.

Bien évidemment, ces médecins, qui ne sont pas les plus à plaindre du point de vue de leurs revenus, défendent à travers ce mouvement leurs propres intérêts professionnels. On peut d'ailleurs être sûr que la plupart d'entre eux n'éprouvent guère de sympathie pour les travailleurs accusés de « prendre en otage » le public, quand les cheminots ou les postiers se mettent en grève pour défendre leurs conditions de travail ou leurs salaires.

Mais il n'en reste pas moins que la « maîtrise comptable des dépenses de santé », contestée par cette semaine « santé morte », est un système inique, qui pénalise encore bien plus les assurés sociaux, les travailleurs, que le corps médical.

Voilà des années que les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir – celui de Jospin comme celui de Juppé – multiplient les mesures pour empêcher l'augmentation des dépenses de santé d'une année sur l'autre. Mais les difficultés qu'éprouve la Sécurité sociale à équilibrer son budget sont

dues en premier lieu à l'insuffisance des rentrées, conséquence du chômage, des bas salaires et des cadeaux faits au patronat sous forme de dégrèvements des charges sociales.

Ce contre quoi proteste le Centre National des Professions de Santé, c'est précisément la règle qui veut qu'une enveloppe globale de dépenses soit accordée chaque année aux praticiens, en fonction de leur activité de l'année précédente, et indépendamment de l'augmentation éventuelle du nombre de leurs patients, des maladies dont ils souffrent, de l'apparition de nouveaux traitements, ou de nouvelles méthodes de diagnostic. Et ce que veulent entre autres choses démontrer les professionnels de la santé qui observent cette opération « santé morte », c'est que la logique de ce système c'est de ne plus pouvoir assurer des soins normaux en fin d'année, quand le montant des enveloppes a été dépassé.

Mais que les dépenses de santé augmentent, quoi de plus normal ? On a aujourd'hui les moyens de mieux soigner les gens qu'il y a vingt ans, cinquante ans, ou un siècle. Tant mieux. Et si cela coûte cher, chacun sait que la santé n'a pas de prix !

Est-ce qu'on nous parle de la « maîtrise comptable des dépenses militaires », quand le gouvernement engloutit vingt milliards pour construire un porte-avions dont les pistes d'appontage sont trop courtes,

dont les hélices cassent au premier essai, et qui n'est que la forme moderne des canonnières avec lesquelles l'impérialisme français s'efforçait d'imposer sa loi aux peuples des pays coloniaux ou semi-coloniaux ? Est-ce qu'on nous parle de « maîtrise comptable » quand on commence à nous dire que compte tenu du fait que le Charles-de-Gaulle passera une bonne partie de son temps en opérations d'entretien, il faudrait dès à présent mettre en chantier une deuxième catastrophe flottante du même genre.

Seulement voilà, ce gouvernement qui se dit pourtant « de gauche » a la même priorité que son prédécesseur : permettre aux grands groupes capitalistes d'accumuler des profits, grâce aux commandes de l'Etat (et l'industrie d'armement sert en particulier à cela) ou aux subventions de toutes sortes. Mais quand il s'agit de la santé de la population, il ne connaît plus que le mot « économie » (les riches, eux, ont évidemment les moyens de recourir à ce que le progrès médical a fait de mieux).

Il y a cinq ans les travailleurs des services publics, et en particulier les cheminots, avaient su dire à Juppé ce qu'ils pensaient de son « plan ». Il faudra bien que tous ensemble, travailleurs du privé ou du public, nous disions à Jospin ce que nous pensons du fait qu'il continue la même politique.

Arlette LAGUILLER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

PATRONS ET GOUVERNEMENT CONTRE LES RETRAITES... EN ALLEMAGNE AUSSI

Le gouvernement allemand vient de déposer une version revue et corrigée de son projet de « réforme » du système des retraites. Ce projet du ministre du Travail Riester, ex-vice président de l'IG Metall (Fédération syndicale de la métallurgie), comble les vœux patronaux et rompt à sa façon avec le prétendu « modèle allemand » d'Etat dit « social ».

Depuis l'introduction de l'assurance vieillesse au 19^e siècle, par Bismarck qui comptait ainsi saper l'influence du mouvement ouvrier montant, patrons et ouvriers cotisent à une caisse étatique, à part égale. Cette caisse assure aujourd'hui quelque 70 % du salaire aux retraités qui partent à 65 ans et avec 45 ans de cotisation (et d'exploitation !). Les autres ont moins. Quoi qu'il en soit, cette retraite est l'unique dont bénéficie la grande majorité des travailleurs, même si des accords dans certaines grandes entreprises assurent des compléments.

Voilà longtemps que les patrons veulent faire baisser les prétendues « charges sociales sur les salaires », autrement dit leur part du financement des assurances sociales. Pour ce qui est des retraites, ils invoquent la démographie et disent crouler sous la montagne des retraités. Selon les estimations du gouvernement, pour maintenir le taux actuel des retraites, les cotisations devraient passer de 19,1 % actuellement (9,5 % payés par les patrons, 9,5 % par les salariés) à 23,6 % d'ici 2030. Avec la réforme, le taux de la cotisation patronale restera quasi invariant. Il baisserait même dans les premières années, puisqu'il ne serait plus en 2010 que de 9,25 % au lieu de 9,5 %. Et le montant des retraites versées par la caisse paritaire sera progressivement réduit pour passer de 70,7 % du salaire aujourd'hui à 61 % en 2030.

Les salariés se verront, eux, taxés d'une cotisation obligatoire supplémentaire de 4 % du salaire (introduite progressivement) à une caisse de retraite privée censée compenser la baisse des retraites versées par la caisse paritaire. Si les patrons commencent ainsi à retirer leurs billes et à verser de fait moins de salaire, les assureurs privés comptent tirer profit du nouveau système complémentaire. Tout particulièrement sur les femmes dont les cotisations seraient plus lourdes parce qu'elles vivent en moyenne plus vieilles.

La « réforme » des retraites peut ainsi faire passer des milliards dans la sphère financière de l'assurance dont il est difficile de savoir quelle part en reviendra aux retraités. C'est un coin enfoncé dans un système social dont la construction, pièce par pièce, n'est pas étrangère aux luttes de la classe ouvrière.

Et cela se veut un début. La prochaine attaque est ciblée. Ce sera l'assuran-

ce maladie légale. Le patron des patrons Hundt a déjà propagé ses vues. L'Etat devrait assumer seulement une protection minimale et le reste, être à la charge des salariés qui n'auraient là encore qu'à contracter des assurances privées. Voilà des mesures dont le gouvernement Kohl a certainement rêvé mais que Schröder, lui, est en passe de réaliser. Car le SPD a pour la bourgeoisie l'avantage sur la CDU d'avoir derrière lui les directions syndicales.

La prétendue résistance des directions syndicales n'a été qu'un trompe l'œil. Des phrases, des jérémiades et quelques actions symboliques qui se sont terminées à la mi-décembre lorsque les leaders syndicaux nationaux ont officiellement annoncé qu'ils étaient satisfaits de la dernière mouture du projet gouvernemental ! Le camarade ministre, Riester s'était seulement contenté de modifier légèrement son calendrier de mesures, aboutissant à ponctionner un peu moins que prévu dans l'immédiat les salariés, mais un peu plus ceux qui sont déjà à la retraite et ont moins les moyens de réagir.

Il y a eu pourtant des protestations depuis la fin octobre, tout particulièrement dans le sud-ouest du pays, lieu d'implantation des grandes usines automobiles Daimler et Porsche où le dirigeant de l'IG Metall Zwickel s'est fait huer devant un parterre de délégués et permanents syndicaux. Dans cette région mais dans d'autres aussi, des débrayages et des manifestations ont eu lieu à l'initiative de syndicats d'entreprises, souvent soutenus par des structures syndicales locales. 700 travailleurs de SEL-Alcatel à Stuttgart ont arrêté le travail ; 15 000 ont protesté chez Daimler-Chrysler à Sindelfingen ; 3 000 chez Porsche à Zuffenhausen. Plusieurs dizaines de milliers ont débrayé chez Volkswagen. C'est le 12 décembre que la mobilisation a été la plus importante, où une journée d'action dans le Bade-Wurtemberg s'est traduite par de nombreux débrayages et rassemblements, sur initiatives locales, ici et là. Mais il est à noter que les directions syndicales se sont gardées de prendre l'initiative d'une mobilisation nationale digne de ce nom (dont elles ont été capables à l'occasion dans le passé contre Kohl).

L'initiative de la riposte nécessaire contre les différentes attaques patronales ne viendra certainement pas des hautes sphères syndicales. Fort heureusement, elles peuvent être bousculées et les mouvements qui viennent d'avoir lieu, aussi limités soient-ils, sont un avertissement auquel de nombreux militants syndicaux et travailleurs du rang tiennent à donner suite.

Toni ROBERT

Le numéro 12 (novembre-décembre) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire, un dossier sur « l'école en crise » et le mirage de la démocratisation scolaire. Des articles sur l'effondrement des salaires réels depuis 1982, les grèves sur les salaires en Belgique ; la situation des Tziganes en France et en Europe ; la révolte palestinienne ; des correspondances d'entreprise (grèves à Limoges ; chez les opérateurs télécom à Bagnolet ; enquête CGT sur les salaires à PSA Aulnay-sous-Bois). Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction.

Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Dans le monde

Russie

LES IMPÔTS

ÇA RENTRE, ET SURTOUT ÇA SORT...

En Russie, la non-perception des impôts est une des manifestations de l'impuissance de l'Etat face aux privilégiés du régime qui refusent d'acquitter leurs impôts (pour ce qui concerne les travailleurs, le fisc les prélève directement sur les salaires) et une des causes de sa faiblesse persistante, privé qu'il est de moyens de financement. Lors de son élection, en mars, le président Poutine avait annoncé son intention de remettre de l'ordre, là aussi...

A sa demande, les douanes russes ont publié un rapport sur la façon dont les compagnies pétrolières du pays « fraudent légalement le fisc » en n'acquittant pas 9 milliards de dollars de taxes par an (65 milliards de francs) au titre de leurs seules exportations.

Le mécanisme est des plus simples. Le prix de la tonne de pétrole tourne autour de 160 dollars sur le marché intérieur russe (bien inférieur aux cours mondiaux) et l'Etat a fixé à 210 dollars son prix à l'exportation. Or ces compagnies déclarent écouler leur pétrole à l'étranger entre 35 et 75 dollars la tonne, et ne paient donc des taxes que sur une base trois à six fois moindre que celle fixée par l'Etat tandis que ce qu'elles reçoivent de leurs clients internationaux est plus proche de 210 dollars. La différence, comme de règle pour les exportateurs russes, n'est jamais rapatriée mais placée à l'étranger.

Face à cela, le Kremlin voudrait tripler les taxes sur les prix affichés par les compagnies pétrolières, lesquelles pleurent qu'en les étriquant financièrement il les condamne à ne plus investir. Il s'agit bien sûr d'une comédie dont les autorités russes sont les dupes consentantes.

Car, en Russie, on ne peut piller le fisc, et plus encore l'économie, sans appuis au plus haut niveau. Poutine en sait quelque chose, lui

qui, du temps pas si lointain où il était colonel du KGB et maire adjoint de Saint-Petersbourg, couvrirait de tels agissements. Tout comme des dizaines de milliers de responsables de haut niveau continuent de le faire en toute impunité. Cela explique, par exemple, que les pays Baltes – bien que n'ayant pas de ressources pétrolières et minières et bien qu'en principe soumis à un embargo sur ces produits par les autorités russes – exportent une bonne part du pétrole et des métaux rares de Russie.

Ensuite, les compagnies pétrolières russes (publiques, ou privatisées sous la houlette des clans de la bureaucratie dirigeante) n'investissent pas en Russie. A tel point que ce secteur de l'économie est l'un des plus sinistrés par absence d'investissements et que, selon le gouvernement russe, 80 % des infrastructures pétrolières sont hors d'âge (on ne compte plus les catastrophes humaines et écologiques que cela provoque). Mais ces compagnies, qui ont des milliards de dollars sur des comptes en Occident, n'ont nulle envie de moderniser des installations encore capables de rapporter les devises qu'elles détournent.

Quant aux compagnies occidentales, qui jugent que le pétrole russe ne pourrait leur rapporter qu'au prix de gros travaux, elles continuent à se faire désirer, entre autres parce qu'elles s'effrayent des dépenses qu'elles devraient engager avant de dégager des profits.

Alors, ou bien le gouvernement russe tente de faire rentrer ses impôts (il évalue à un quart du budget ce que lui volent les compagnies pétrolières), mais il lui faudrait pour cela s'en prendre à lui-même, en la personne d'innombrables membres de son appareil d'Etat qui s'enrichissent en pillant le fisc et l'économie. Ou bien il cède à leur chantage, camouflé sous le prétexte du financement de l'économie par les sociétés pétrolières, et continue ainsi à pousser à la roue du cercle vicieux « affaiblissement de l'Etat-pillage des finances publiques-régression de l'économie » dans lequel le pays se débat depuis la disparition de l'Union soviétique.

P. L.

Trafic d'armes en Afrique

LES « AFFAIRES » AFRICAINES DE « PAPA-M'A-DIT »

Jean-Christophe Mitterrand, fils aîné de l'ancien président de la République, vient d'être écroué à la prison de la Santé pour « *complicité de commerce d'armes illicite* », de « *recel d'abus de biens sociaux* », et de « *recel d'abus de confiance et trafic d'influence aggravé* ». En d'autres termes, il est accusé de trafic d'armes et de corruption !

L'enquête porte sur le rôle qu'il aurait pu jouer dans la signature d'importants contrats d'armement entre une société et le gouvernement angolais lorsqu'il était conseiller pour les « affaires africaines » à l'Elysée. A cette époque, Jean-Christophe Mitterrand, surnommé, entre autres par ses interlocuteurs africains, « Papa m'a dit », avait ses entrées chez les dictateurs africains et bénéficiait de l'appui inconditionnel de son papa qui siégeait à l'Elysée. Les juges auraient trouvé trace d'une somme de 13 millions de francs sur l'un de ses comptes en Suisse. A l'origine de ces versements suspects, la société Brenco dirigée par un homme d'affaires véreux, Pierre Falcone, aujourd'hui en prison, et qui est soupçonné d'avoir livré des armes russes à l'Angola en guerre.

Le Parti Socialiste est aux abonnés absents, lorsqu'on lui demande un commentaire sur cette affaire. Il n'aime guère dis-

serter quand l'un des siens est pris la main dans le sac ! La presse feint de découvrir la réalité de la politique « africaine » de la France, que ce soit celle de Mitterrand, ou celle de ses prédécesseurs.

De 1986 à 1992, Jean-Christophe Mitterrand avait mis en place ses propres réseaux d'influence (et d'affaires !) en Afrique, sur le conseil de son père, pour concurrencer les réseaux Foccart, le préposé aux affaires africaines de De Gaulle. Au temps où il était ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua avait fait de même. L'arrivée au pouvoir de Mitterrand en 1981 n'a donc rien changé.

Ce trafic d'armes qui fait grand bruit n'est que la partie visible de l'iceberg des relations politico-mafieuses qui se sont nouées depuis des décennies entre les trafiquants de tout bord et les dictatures africaines. Hommes politiques et hommes d'affaires ont tissé des réseaux

d'influence avec la bénédiction de l'Etat pour le plus grand profit des multinationales françaises. Voilà comment réseaux d'influence socialistes et post-gaullistes ont fini par s'associer, cette fois-ci, pour vendre des armes lourdes russes à un pays ravagé par la guerre civile.

Et pour peu que les juges chargés de l'enquête tirent un peu plus les ficelles de cette affaire, ils risquent de retrouver les noms des personnages déjà impliqués dans l'affaire Elf. Car derrière les petits trafics d'armes, il y a les grands trafics du pétrole, c'est-à-dire la manne que représente l'exploitation des gisements de pétrole dans certains pays d'Afrique comme l'Angola, le Gabon ou le Congo. Cette manne pétrolière rapporte des milliards de dollars dans le détournement d'une partie permet aux grands groupes pétroliers d'alimenter les caisses noires en tout genre, de corrompre des hommes politiques et des gouvernements.

Le gouvernement envisage la construction d'un second porte-avions nucléaire du type du Charles-de-Gaulle. C'est une des propositions figurant dans le rapport transmis par le ministre de la Défense aux commissions parlementaires afin de préparer la loi de programmation militaire pour les années 2003 à 2008.

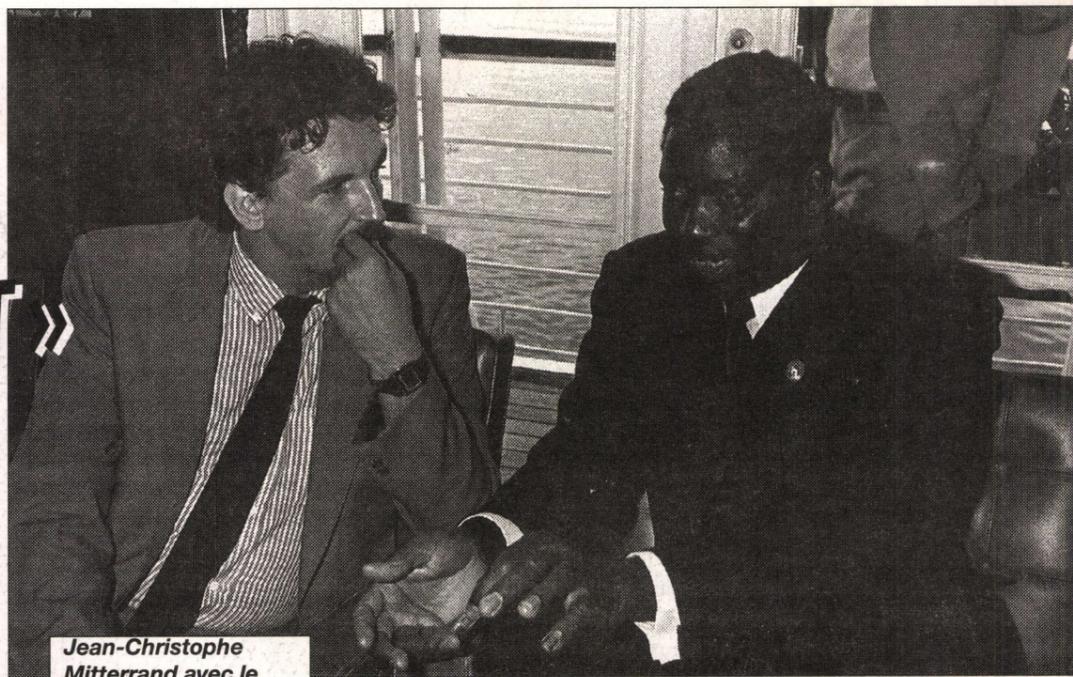
Dans la logique particulière des militaires, ce n'est pas parce qu'un de leurs coûteux engins ne cesse d'avoir des avaries qu'il ne faut pas en construire un autre du même acabit. Au contraire même, moins ça marche, plus on construit, puisqu'il faut toujours qu'il y ait un porte-avions en état de fonctionner pendant les réparations. Avec ce raisonnement là, si le frère jumeau du Charles-de-Gaulle

s'avise lui aussi de perdre ses hélices en route où de prendre la mer avec un pont d'envol trop court, la construction d'un troisième porte-avions se trouvera amplement justifiée. Qui oserait en effet prétendre que les deux premiers ne pourraient pas tomber en panne en même temps !

Mais tout cela coûte cher, très cher ! Les sommes qui devront être prélevées pour les programmes militaires entre 2003 et 2008 sont déjà chiffrées à 70 milliards par an, plus que ce qui aujourd'hui est dépensé chaque année pour tout l'enseignement primaire. Il n'y a pas en effet que le porte-avions nucléaire. Des missiles, des blindés, des hélicoptères de combats, des sous-marins d'attaque sont aussi prévus. Et encore ne s'agit-il que des

encaissés par l'impérialisme français et les multinationales. Les commanditaires, ce sont eux ! L'impérialisme français n'hésite pas à soutenir les régimes les plus sanglants comme celui de Sassou-Nguesso pourvu que les affaires continuent. Ce dictateur est revenu au pouvoir à Brazzaville, en 1997, au prix d'une terrible guerre civile qui a fait plusieurs centaines de milliers de morts. Ce soutien était le prix à payer pour que le groupe pétrolier Elf pille en toute tranquillité le pétrole congolais. Et question trafic d'armes, l'Etat français tire bien son épingle du jeu. Il se place parmi les premiers pays exportateurs d'armes de la planète et apporte un soutien sans faille à ses « trafiquants », pardon à ses fabricants d'armes... comme Dassault, Matra, etc. La vente « officielle » d'armes (puisque soumise à autorisation gouvernementale) rapporte à tout ce beau monde le joli pactole de 37 milliards de francs par an !

René CYRILLE



Jean-Christophe Mitterrand avec le dictateur Eyadema du Togo.

AFP

C'EST TOUJOURS NOËL POUR LES MARCHANDS DE CANONS

petits nouveaux. Il y a aussi ceux qui ont déjà commencé depuis de longues années à creuser des trous dans le budget de l'Etat, comme l'avion de combat *Rafale* qui aura permis aux trusts de l'aéronautique de pomper les finances publiques pendant 35 ans. Les devis initiaux ont largement été dépassés, comme pour la plupart des programmes en question, et son coût annuel va passer de 5,6 milliards, aujourd'hui, à 9 milliards après 2003.

Tout cela fait un flot continu de milliards qui, à la différence de l'hélice du Charles-de-Gaulle, ne s'engloutissent pas dans le triangle des Bermudes mais dans les coffres-forts des Dassault, Matra et autres...

Daniel MESCLA

Turquie

NOUVEAU MASSACRE DANS LES PRISONS

C'est avec cet ineffable cynisme qui les caractérise que les autorités turques ont baptisé du nom de « retour à la vie » l'opération militaire déclenchée le mardi 19 décembre à l'aube contre vingt prisons du pays. Le chef du gouvernement Bülent Ecevit a déclaré que celle-ci n'avait d'autre but que de « sauver les terroristes de leur propre terrorisme ». Mais cette intervention massive, à laquelle ont participé 9 000 policiers et gendarmes équipés d'armes lourdes, s'est soldée officiellement par la mort d'au moins 25 prisonniers, et sans doute plus en fait, et de deux policiers.

La plupart des prisonniers, selon la police, se seraient immolés par le feu. Mais peut-on faire confiance à ses déclarations quand on voit avec quelle violence délibérée elle a choisi d'intervenir ?

Car c'est une fois de plus avec la dernière brutalité que l'armée et la police turques ont choisi de répondre aux revendications des prisonniers, dont certains faisaient la grève de la faim depuis 61 jours. Et cette violence de l'intervention avait sans doute aussi pour but de frapper l'opinion par une démonstration de force.

L'amalgame du gouvernement turc

Outre les prisonniers impliqués dans la guérilla kurde, les prisons turques comptent

des milliers de prisonniers politiques. Ceux que le chef du gouvernement regroupe sous le terme général de « terroristes » sont en général des militants d'extrême gauche accusés d'être liés à des organisations prônant la guérilla, sans que, pour la plupart, ils aient participé pour autant à des actions armées. Et il peut suffire aussi d'avoir affirmé son soutien aux revendications nationales kurdes, ou d'avoir condamné la répression et l'attitude du gouvernement et de l'armée, pour être accusé de « séparatisme » ou de complot contre la sûreté de l'Etat et se retrouver en prison pour des années.

C'est pour mater ces prisonniers que, depuis des mois, le gouvernement poursuit son projet de mise en place des prisons dites « de type F » dans lesquelles ils seront mis dans des cellules individuelles et soumis à l'isolement total. C'est contre ce projet que plusieurs centaines de prisonniers faisaient la grève de la faim depuis deux mois.

A en croire le gouvernement turc, les prisonniers auraient jusqu'à présent disposé dans les prisons d'une liberté exceptionnelle, les gardiens ne pouvant pénétrer dans certains dortoirs comptant plus de cent personnes et où les prisonniers auraient même disposé d'armes. Mais il fait là, volontairement, un amalgame entre prisonniers d'extrême gauche et délinquants de droit commun, de la mafia notamment.



La cour d'une prison après l'intervention.

A plusieurs reprises en effet les journaux ont révélé que les « boss » de la mafia disposaient en prison de toutes les facilités, pouvant gérer leurs affaires par téléphone, disposant d'hommes de main et de gardes du corps armés, se faisant livrer les repas des meilleurs restaurants et recevant librement des prostituées. Mais à ce scandale-là, l'Etat n'a nullement mis fin, et pour cause. La corruption des gardiens, les facilités données aux mafieux découlent des liens étroits existant entre le milieu, et notamment celui des trafiquants de drogue, et l'extrême droite qui elle-même noyautait la police et l'armée et qui est de plus représentée au sommet de l'Etat puisque le parti fascisant MHP (Parti du Mouvement Nationaliste) fait partie du gouvernement au côté du « social-démocrate » Ecevit.

Une démonstration de force calculée

Bien sûr, il n'est absolument pas question d'envoyer les mafieux dans des « prisons de type F ». Mais les 9 000 policiers alignés pour l'opération spectaculaire du 19 décembre, au cours de laquelle certaines prisons ont été prises d'assaut au canon, avaient pour fonction de faire oublier cette situation en se faisant la main sur des



La police à l'œuvre contre des manifestants soutenant les grévistes de la faim.

militants d'extrême gauche en grève de la faim. Le même scénario s'était produit il y a un peu plus d'un an, en septembre 1999 ; dix prisonniers, militants d'extrême gauche, avaient été battus à mort en prison quelques jours après des révélations sur les facilités dont disposaient les « boss » mafieux emprisonnés.

Ecevit donne satisfaction à l'extrême droite, toujours avide de satisfaire sa soif de répression, et à la police qui, justement, manifestait depuis quelques jours contre le gouvernement suite à un attentat où deux policiers avaient trouvé la mort. Mais il cherche aussi à faire oublier la pourriture de l'armée, de la police, des prisons et du régime tout entier dont l'affaire dite de Susurluk avait révélé il y a quelques années que certains de ses plus hauts dirigeants entretenaient des liens étroits avec des trafiquants et des assassins notoires.

Et puis le coup du 19 décembre est aussi une tentative de coup de force contre l'ensemble de la population turque. Si le gouvernement montre ainsi ses gros bras, ceux de sa police et de son armée, c'est

sans doute aussi parce qu'il prévoit une aggravation de la situation sociale à la suite de la crise financière qui a éclaté il y a quelques semaines. De gros capitaux, notamment européens, s'étant retirés de Turquie, la Bourse d'Istanbul s'est écroulée. L'inflation, qui se maintient autour de 60 à 100 % l'an, pourrait s'accroître de plus belle et une partie de l'économie sombrer dans la crise. Alors, et puisque la guérilla kurde est terminée, il est bon de montrer qu'il y a toujours un « ennemi intérieur » à vaincre ; si ce ne sont plus pour l'instant les Kurdes du PKK, ce sont donc les prisonniers d'extrême gauche qui sont offerts en sacrifice pour les démonstrations de force du régime.

Voilà quel ordre règne en Turquie, dans le silence gêné, voire complice, des dirigeants européens, pour qui ce pays est un partenaire de choix auquel il ne faut pas déplaire, et dont les médias – notamment français – reproduisent avec complaisance la version officielle du gouvernement d'Ankara.

André FRYs

Vient de paraître LUTTE DE CLASSE

N° 55 décembre 2000

• Textes de la Conférence nationale de Lutte Ouvrière

Situation économique
Situation internationale
Rapport sur la situation intérieure

• Textes de la minorité
Les nouveaux rapports de forces dans le monde après la fin de l'URSS
Pour que la croissance ne soit pas celle de l'exploitation : orientation et objectifs



Argentine

LE FMI AU SECOURS DES CAPITALISTES

Avec la Turquie, où le système bancaire est menacé de faillite, l'Argentine est l'objet de toutes les attentions du Fonds monétaire international (FMI). Celui-ci vient d'accorder de nouveaux prêts à ces deux pays, avec l'objectif déclaré d'éviter l'éclatement d'une nouvelle crise financière analogue à celle qui avait surgi en 1997 en Asie du Sud-Est.

D'après le FMI, l'Etat argentin serait au bord de la cessation de paiement. Non seulement sa dette s'accroît, mais les créanciers privés se font maintenant prier pour renouveler les prêts ou en accorder de nouveaux, craignant la banqueroute de leur client. Les créanciers ont beau toucher des intérêts nettement

supérieurs à ceux qu'ils perçoivent pour les bons du Trésor des Etats-Unis par exemple, cette prime, dite « de risque », ne leur suffit plus.

Dans une telle situation, le FMI vient d'accorder un prêt et il a demandé à des banques de s'engager elles aussi pour que l'Etat argentin dispose au total d'une quarantaine de milliards de dollars de crédits supplémentaires, censés « blinder » les finances de l'Argentine.

Le FMI se targue désormais d'intervenir avant que la crise éclate au grand jour, et de ne plus jouer les pompiers arrivant après coup comme ce fut le cas, par exemple, avec la crise financière en Asie du Sud-Est en 1997.

En fait, ce n'est pas la faillite de l'économie argentine, et avec elle la misère que celle-ci pourrait entraîner pour la population, qui l'inquiète, mais les risques qu'un tel événement ferait courir aux capitalistes ayant investi dans ce pays. Le prêt accordé vise à leur garantir que l'Etat argentin pourra payer ses traités pendant plus d'un an.

Les capitalistes français ne sont pas les derniers intéressés dans cette affaire puisqu'ils ont placé en Argentine 10,2 milliards de dollars, occupant la troisième place derrière les Etats-Unis (47,3 milliards) et l'Espagne (32,9 milliards). Vivendi, Suez-Lyonnaise des Eaux, EDF-GDG, Total, France Télécom ont profité des privatisations en Argentine ; Peugeot et Renault vendent 40 % des automobiles. Le Crédit Agricole, la Société Générale et la BNP ont multiplié leurs agences bancaires et bénéficient de l'envolée des intérêts que leur verse l'Etat argentin. Les assurances (Axa, AGF, CNP) et les trusts de l'agro-alimentaire sont également présents tandis que Carrefour représente 35 % de la grande distribution en Argentine.

Le prêt du FMI est pain béni pour les grandes sociétés, puisqu'il leur apporte une garantie de paiement. « Aider l'Argentine, c'est nous aider nous-mêmes », a expliqué un conseiller itinérant de l'Etat français pour l'Amérique latine.

Pendant ce temps, avec les encouragements du FMI, l'Etat

argentin, qui a déjà beaucoup privatisé, entend maintenant s'attaquer à la privatisation du système de santé et d'une partie de la collecte de l'impôt. Pour le reste, le gouvernement argentin, présidé par le radical De la Rúa, va accentuer sa politique d'austérité : diminuer le salaire des fonctionnaires, démanteler le système de sécurité sociale, supprimer le système de retraites par répartition pour les nouveaux salariés, ajoutant à la détérioration des conditions d'existence d'une population de 33,6 millions d'habitants dont 13,2 millions vivent déjà en dessous du seuil de pauvreté.

Ces derniers mois, des émeutes ont éclaté dans certaines des provinces les plus touchées par la crise économique. Une grève générale, appelée par les principales confédérations syndicales du pays, a paralysé la vie économique durant un jour et demi, en novembre dernier. Les travailleurs argentins ne peuvent, en effet, pas compter sur le gouvernement, pas plus que sur celui qui l'a précédé, qui défend les intérêts des possédants.

Jean SANDAY

Maroc

La censure à l'œuvre

Au Maroc, le remplacement d'Hassan II par son fils Mohammed VI n'a jusqu'à présent pas changé grand-chose. En interdisant trois hebdomadaires coupables d'avoir posé des questions gênantes mettant en cause l'actuel Premier ministre et en réprimant durement une manifestation de militants des droits de l'homme, Mohammed VI montre le visage réel de l'actuel régime marocain : celui d'une dictature.

Au moment de son accession au trône, en juillet 1999, la presse internationale avait salué la volonté de réforme du jeune roi et certains avaient cru voir dans le limogeage du ministre de l'Intérieur et dans l'autorisation accordée à l'opposant Abraham Serfaty de retourner au Maroc, après huit ans d'exil forcé (et des années passées dans les geôles d'Hassan II), un signe de ce changement.

Mais même si le Premier ministre, Youssef, se qualifie de socialiste, le gouvernement actuel n'a apparemment rien à envier à ceux qui l'ont précédé. La police est omniprésente. La torture et les mauvais traitements sont pratiqués sur les opposants et ceux qui osent réclamer réparation pour les crimes du régime d'Hassan II (comme le font les militants des droits de l'homme au Maroc) ou critiquer le nouveau régime sont en butte à la répression. L'an dernier, plus de 40 prisonniers politiques ont été incarcérés à l'issue de procès fabriqués ; un capitaine, qui avait dénoncé dans les colonnes du quotidien *Le Monde* la corruption de l'armée, a été condamné à deux ans et demi de prison pour « outrage à l'armée ». C'est entre autres pour avoir écrit que le procès de cet officier n'avait pas été « équitable » que *Le Journal* a été interdit. En novembre, les autorités marocaines avaient expulsé le chef du bureau de l'Agence France-Presse, accusé d'être « hostile au Maroc et à ses institutions ».

La répression contre tous les opposants, parmi lesquels des islamistes mais aussi des syndicalistes, ainsi que la misère de la population ouvrière et paysanne font que le Maroc d'aujourd'hui ressemble à celui du temps d'Hassan II, dans les pas duquel marche le roi actuel, Mohammed VI. Il le fait jusque dans l'hypocrisie. Hassan II avait créé un Conseil consultatif des droits de l'homme, Mohammed VI vient d'annoncer la création d'un prix des droits de l'homme qui sera décerné par le Conseil en question !

Sylvain ROCHE

Asie du Sud-Est

LES POPULATIONS PAYENT TOUJOURS LA CRISE FINANCIÈRE DE 1997

En 1997, la crise financière avait touché de plein fouet l'Indonésie et s'était répandue en Asie jusqu'en 1998. L'effondrement de la monnaie avait renchéri considérablement le coût de la vie et la faillite de nombreuses entreprises avait jeté à la rue des millions de travailleurs. En un an, le niveau de vie de la population était ramené trente-cinq ans en arrière. Les manifestations étudiantes et la crainte d'une explosion populaire avaient entraîné, en mai 1998, la chute du dictateur en place depuis 32 ans, Suharto.

Depuis, la population a continué de payer la crise. Fin 1999, le Produit intérieur brut n'avait pas retrouvé la moitié de son niveau de 1995, tandis que l'endettement de l'Etat augmentait : il a aujourd'hui triplé par rapport à fin 1998. Même si la presse annonce le retour de la croissance (4 % pour l'année 2000) liée en partie à l'augmentation des recettes d'exportation du pétrole, cela n'a pas permis d'effacer les ravages de la crise. A cela s'ajoute la crise politique avec la menace d'intervention directe des militaires, qui se contentent pour le moment d'agir dans les coulisses du régime.

La Corée du Sud, touchée elle aussi par cette crise financière, avait reçu voici trois ans un prêt du FMI de 58 milliards de dollars, la même somme que celle attribuée aujourd'hui à l'Argentine et à la Turquie réunies.

La population coréenne subit encore, elle aussi, les conséquences de la crise financière. La suppression de 100 000 emplois est annoncée, liée aux fusions de sociétés. La fermeture de grandes entreprises endettées menace les salariés, en particulier dans le bâtiment (groupe Hyundai) et dans l'industrie automobile. Les douze entreprises qui appartiennent au conglomérat Daewoo sont déclarées en faillite et les travailleurs de Daewoo Motors (qui compte 20 000 salariés) ont dû affronter la police en novembre dernier après l'annonce de la mise en règlement judiciaire.

Même si les conséquences de la crise financière en Asie du Sud-Est ont quitté la « Une » des journaux parce que les risques d'effondrement semblent s'être déplacés ailleurs, elles continuent à peser lourdement sur la vie des populations.

J. S.



LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL ET LA CSG

PAS DE CADEAUX POUR LES SMICARDS

Le Conseil constitutionnel, saisi par des sénateurs de droite, a déclaré qu'il n'était pas possible, comme le gouvernement l'avait décidé, de supprimer la CSG (Contribution Sociale Généralisée) et de la CRDS (Contribution au Remboursement de la Dette Sociale) sur les bas salaires en invoquant la justice fiscale. Cela constituerait selon ces messieurs «une rupture caractérisée de l'égalité entre contribuables»!

Cette mesure devait s'échelonner sur trois ans (ristourne de 180 F par mois en 2001, 360 F en 2002 et 540 F en 2003 pour un smicard) et concerner les salariés touchant moins de 1,4 fois le

SMIC, soit neuf millions de salariés et de retraités.

Le plan Fabius de réduction des impôts, de 120 milliards de francs, proposé par le gouvernement il y a plusieurs mois, avait été présenté comme un bon cadeau aux classes riches. La mesure, contestée aujourd'hui par le Conseil constitutionnel avait pour but de faire contre-poids à l'effet produit dans l'opinion par le plan Fabius. C'était la petite touche «de gauche» dans un plan réactionnaire de baisse d'impôts en faveur des privilégiés.

Visiblement pas plus le Conseil constitutionnel que ceux qui l'ont saisi ne trouvent choquant ni «inégalitaire» les baisses d'impôts massives en faveur des entreprises et des contribuables les plus riches. Tous ces gens, comme le gouvernement

d'ailleurs, trouvent normal que l'ensemble de la population paie sans distinction de revenus et à taux unique les impôts indirects comme la TVA ou la taxe sur les produits pétroliers, alors que cette ponction pèse bien plus sur les faibles revenus que sur les autres.

La CGT à cette occasion a rappelé que 75 % des impôts viennent des revenus du travail et de la consommation des ménages, et l'a dénoncé. La taxation des revenus du travail a augmenté d'un tiers en trois ans pendant que celle des revenus du capital baissait de moitié. Cela n'est pas jugé injuste ou inégal par ceux que les institutions désignent sans rire les «neuf sages» du Conseil constitutionnel.

Mais le gouvernement qui fait maintenant mine de s'offusquer de cette décision fait preuve d'une belle hypocrisie. Fabius a

estimé que c'était «une chose très malheureuse sur le plan économique et social». La décision du Conseil constitutionnel a permis à la politique du gouvernement d'apparaître un peu plus sociale. A bon compte.

Et puis c'est oublier que la CSG instituée en 1990, par le gouvernement socialiste présidé par Rocard, pour financer la Sécurité sociale, est un impôt supplémentaire, supporté d'abord par les salariés. Car s'il porte sur tous les revenus, en frappant la totalité des revenus des salariés, des chômeurs et des retraités, il revient à faire finalement payer toujours les mêmes! Avec la décision prise par le Conseil constitutionnel, la CSG des smicards continuera donc à alimenter les caisses de l'Etat et même si le gouvernement promet de «réfléchir à une solution», il n'est pas certain qu'il se précipite pour

trouver cette solution. Car encore une fois pour lui l'essentiel était plus dans l'effet d'annonce, lui permettant de passer pour un défenseur des plus démunis.

C'est pourtant ce gouvernement, comme tous les gouvernements successifs depuis 20 ans, qui ont mené une politique consistant à baisser les «charges» des employeurs.

Si Fabius et Jospin voulaient mener une politique en faveur de la grande masse du monde du travail, ce qu'ils ne sont pas décidés à faire, ils devraient arrêter de distribuer cadeaux sur cadeaux aux patrons, aux actionnaires, aux riches. Ils devraient faire le contraire de ce qu'ils font: taxer les profits que les grandes entreprises font sur le dos de leurs salariés, leur imposer l'embauche des chômeurs, une augmentation conséquente des salaires.

Claire LACOMBE

LE PATRONAT À L'OFFENSIVE CONTRE LES RETRAITES

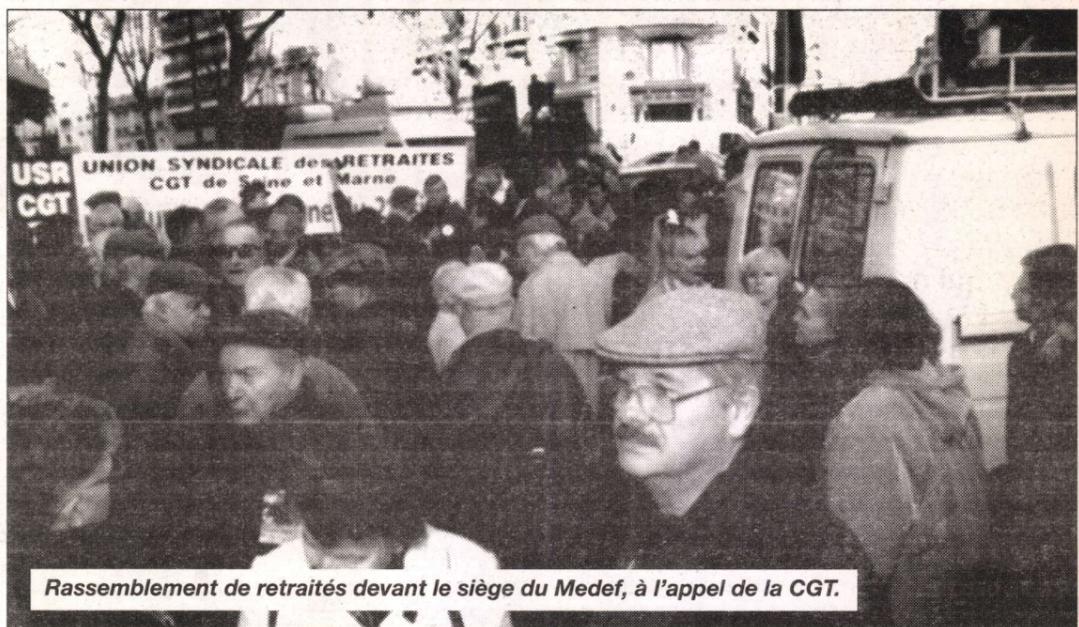
Vendredi 22 décembre le MEDEF a claqué la porte des négociations avec les confédérations syndicales sur le régime des retraites complémentaires. Son porte-parole a déclaré que les patrons ne paieraient plus à partir de janvier 2001 leur part de cotisation qui servent à financer les organismes paritaires, AGIRC pour les cadres et ARRCO pour les autres salariés, qui assurent le paiement de ce complément important, environ 25 % du salaire brut, à la retraite de base financée, elle, par la Sécurité sociale. Si tel est le cas les réserves actuelles des deux organismes ne permettraient de payer les retraites complémentaires que jusqu'au 31 mars 2001.

Depuis l'institution de la retraite à 60 ans le patronat et les syndicats avaient mis sur pied l'Association pour la Structure Financière, l'ASF, qui assurait par le biais de conventions successives la prise en charge du complément nécessaire pour assurer le paiement des retraites complémentaires à taux plein, comme elle l'était auparavant, lorsqu'on prenait sa retraite à 65 ans. Les retraites complémentaires, devenues obligatoires depuis quelques dizaines d'années, ne sont pas calculées comme la retraite du régime général. Elles dépendent des points acquis tout au long de la vie du salarié, qui eux-mêmes dépendent non seulement des années de cotisations, mais du taux de cotisations payées par les entreprises qui peuvent être

très différentes selon les entreprises. Dans les périodes dites fastes c'était pour certaines entreprises un outil de leur «politique sociale», surtout vis-à-vis de l'encadrement.

Aujourd'hui le patronat veut récupérer tout ce qu'il peut. L'ensemble des sommes qui se rapportent directement ou indirectement aux retraites et pensions (y compris celles des assurances) qui en découlent se montaient en France à plus de 1 100 milliards de francs pour 1999. Le patronat n'en assure le financement que d'une partie au travers de sa part de cotisations et encore. Mais même cette partie n'est, au bout du compte, que des salaires différés.

Le chantage du MEDEF à destination des confédérations syndi-



Rassemblement de retraités devant le siège du Medef, à l'appel de la CGT.

cales se résume en ces termes: il se dit prêt à «reconduire» le système actuel à condition qu'à partir de 2004, progressivement, soit instituée une nouvelle règle, qui nécessitera 45 ans de cotisations pour que les retraites complémentaires soient à leur niveau actuel, à 60 ans. Cela aboutit à remplacer la retraite normale à 60 ans par la retraite à... 70 ans pour ceux qui commenceront à travailler, donc à cotiser tardivement. C'est le corps, l'essentiel de la «réforme» proposée par le MEDEF, accompagné d'exigences annexes qui vont dans le même sens. Avec un humour déplacé le MEDEF avait intitulé ce projet le «PORC», par similitude avec le PARE. Mais il y a des fois où il faut limiter les provoca-

tions, et le «PORC» est reparti pour le moment.

On ne peut dire comment va se terminer le bras de fer entamé par le MEDEF. Peut-être espère-t-il une intervention du gouvernement, qui est probable si on en restait là, surtout qu'on est en période pré-électorale, les questions relatives à la retraite dans le passé ayant été un sujet pour lequel les travailleurs étaient mobilisés en masse. Cette intervention du gouvernement pourrait aboutir, comme souvent ces derniers temps, par la prise en charge par les fonds publics de quelques dizaines de milliards de francs de cotisations patronales. Pour l'instant le patronat joue les jusqu'aboutistes. Il a envoyé promener les syndicats qui propo-

saient, eux, que les baisses de cotisations chômage, de 0,5 %, qui viennent d'être décidées avec la mise en place de la nouvelle convention Unedic, soient reportées sur le financement des retraites complémentaires.

Aujourd'hui les organisations syndicales évoquent une riposte possible. Une telle riposte de l'ensemble des travailleurs, serait le seul langage que patrons et gouvernants pourraient comprendre.

Pour calmer les appétits d'un patronat arrogant et les attermoissements d'un gouvernement complice, il faudrait que la mobilisation soit à la hauteur des attaques patronales.

Paul SOREL

Dunlop
Montluçon

GRÈVE POUR DIRE NON AU « PLAN SOCIAL »



Le piquet de grève devant la porte de l'usine.

C'est le lundi 11 décembre que la grève a commencé. Une réunion extraordinaire du CE devait discuter une fois encore des modalités du « plan social ».

La direction qui a annoncé la fermeture de l'atelier « poids lourds » entend bien supprimer 550 emplois sur 1300 en déboursant le moins possible, alors que tant Dunlop que Goodyear, qui dirige maintenant Dunlop, annoncent cette année encore de confortables bénéfices.

Alors, le 11 décembre, à l'appel de la CGT et de la

CFDT, les 300 travailleurs présents décidaient d'arrêter le travail et de faire un piquet devant l'entrée principale.

Comme lors de la grève de 1984 qui avait permis de s'opposer à la fermeture programmée de l'entreprise, un grand feu était allumé, alimenté par des palettes, des pneus de tracteurs et des pneus poids lourds.

Une épaisse fumée noire s'élevait, visible de toute la ville.

Les jours suivants, de nombreuses actions allaient être

organisées : blocages de trains sur la voie Montluçon-Bourges, filtrage du trafic routier sur le contournement de Montluçon. Et la production s'arrêtait complètement dès le mercredi soir, l'immense majorité des 800 ouvriers de production étant

alors en grève.

La direction a assigné 16 grévistes au tribunal, fait pression sur les intérimaires, menacé d'intervention policière.

Après huit jours de grève et une manifestation de soutien de 700 personnes le lundi 18

décembre, la reprise du travail était finalement votée.

Même si nous n'avons pas fait céder la direction, nous avons montré notre volonté de dire non aux licenciements et non au « plan social » à minima qui est proposé par Dunlop.

Lever
Haubourdin-Nord

LES TRAVAILLEURS NE BAISSENT PAS LES BRAS

Lundi 18 décembre, nous étions 350 autour d'un couscous dans un atelier de l'usine transformé en restaurant.

Contrairement à tous les sceptiques et aux politiciens prêchiers de renoncement qui nous prédisaient le pire avenir – le licenciement sec et le départ du repreneur – si notre lutte se poursuivait, nous sommes encore dans l'usine en cette fin d'année, et nous y serons encore, et avec notre salaire, en janvier 2001, après plus de 8 mois de mobilisation et de manifestations.

Ce n'est que très lentement que la direction de Lever cède aux revendications que nous avons mises en avant dès le début, si elle ne renonçait pas à son plan de fermeture de l'entreprise.

Sur le million d'indemnités supplémentaires que nous exigeons, en plus des indemnités conventionnelles de licenciement, la direction de Lever ne s'est engagée que

pour 300 000 F pour les salariés licenciés, et il a fallu trois étapes – et plusieurs « visites » des sièges de direction – pour y arriver. Cela représente des indemnités nettement plus élevées que celles qui sont obtenues dans beaucoup d'entreprises qui licencient, dans la région, même si c'est une somme nettement insuffisante pour faire face à l'avenir.

Quant à la pré-retraite payée par Lever, pour tous ceux qui ont plus de 50 ans, elle n'est pas encore acquise. Mais la somme des mesures proposées par Lever, notamment le maintien du niveau du salaire pendant 3 ans, avec les mesures étatiques, comme le plan de « cessation d'activité de salariés âgés dans les industries chimiques » (CASA-IC) dernièrement signé par des syndicats, ainsi que des « congés de conversion », pourraient permettre à une bonne partie des 220 salariés de plus de 50 ans de maintenir plus ou moins leurs revenus jusqu'à la retraite, même si c'est au prix de la mise en place d'une véritable « usine à gaz » administrative.

Cependant, en l'état des négociations actuelles, le licenciement, avec un « talon » de 300 000 F et les indemnités de chômage seraient financièrement plus intéressants, pour

beaucoup de ceux qui ont plus de 52 ans, que le passage par tous les labyrinthes administratifs proposés. Seul le « talon » pour tous – ceux qui seraient licenciés comme ceux repris par Bilore – serait une mesure positive face aux difficultés à venir des salariés âgés.

C'est pour cela que la mobilisation s'est encore renforcée quand la direction a annoncé fin novembre que ceux qui opteraient, non pour le licenciement, mais pour la pré-retraite, au travers des démarches du congé de conversion puis du CASA-IC, ne toucheraient pas ce « talon » de 300 000 F. Du coup, fin-décembre, la direction a partiellement reculé et accorde maintenant 100 000 F à ceux qui choisiraient de ne pas être licenciés et que Bilore reprendrait ! Il reste deux marches à monter à la direction pour atteindre le « talon » égal pour tous... et sept pour le million !

Mais ce n'est pas le coût de nos revendications qui empêche la direction de les satisfaire.

En effet, les cadres de l'entreprise obtiennent, eux, plus d'un million d'indemnité de licenciement. Le salaire moyen des dix plus hauts dirigeants d'Unilever était de 682 000 F par mois en 1999, avec en sus un bon paquet de « stock-options ». Le salaire mensuel

le plus élevé dépasse le million. Ces gens-là touchent chaque mois ce qu'ils refusent de nous accorder une fois. Et la totalité du coût des mesures que nous réclamons ne représente que 2,6 % des profits d'Unilever réalisés en 1999.

Quant au chantage du repreneur Bilore qui abandonnerait Haubourdin si la production ne reprenait pas en janvier, il s'est effondré lors de la rencontre avec son PDG mi-décembre. Il a lui-même avoué qu'il avait déjà acheté l'usine et que la première commande à livrer n'est que pour avril et la production pour début mars. Ces aveux n'ont pas dû plaire à tout le monde, car à la réunion suivante, il tentait de revenir sur ces propos. Mais si la direction de Bilore est vraiment pressée d'occuper les murs, elle peut toujours faire pression sur les dirigeants de Lever.

Notre mobilisation à 200-300 pendant 8 mois a démontré que l'on pouvait faire reculer, au moins partiellement la direction d'un trust comme Unilever. La mobilisation de 300 000 travailleurs, mieux de 3 millions, pourrait modifier radicalement le rapport des forces avec le patronat en faveur des salariés.

Correspondant LO

EDF

Les 35 heures, l'usine à gaz d'EDF

La DSII (Direction des systèmes d'information et de l'informatique) est une nouvelle structure qui s'est mise en place depuis le 1^{er} janvier 2000. Elle compte environ 1 500 personnes, principalement à Issy-les-Moulineaux et dans de nombreux autres sites, le plus souvent en région parisienne.

EDF ne cesse de réorganiser ses structures internes depuis des années, avec à chaque fois des diminutions de personnel.

Mais dans ce cas, il y a en plus le problème des accords sur l'application des 35 heures. Comme dans beaucoup de très grandes entreprises, en plus des accords centraux syndicats-direction, il y a eu une multitude de discussions pour accoucher laborieusement d'accords locaux, par établissement.

Le problème c'est que les agents regroupés dans la DSII proviennent de 11 sites différents, avec chacun son accord, et donc des agents « régis » par onze réglementations différentes. Le système confine évidemment à l'absurde.

Eh bien, il faut donc tout recommencer pour DSII. Il va y avoir de la sueur sur les tapis verts ! A vos discussions, à vos stylos, c'est reparti pour un tour !

Accessoirement EDF produit aussi de l'électricité...

Peugeot
Mulhouse

IL FAUT AUGMENTER NOS SALAIRES!

A l'appel de la CGT et de la CFDT, nous étions près de 450 à débrayer pendant deux heures, mardi 12 décembre, pour nos salaires. Sur 14 000 salariés à l'usine, ça paraît encore peu. Mais nous étions tous très contents, car depuis la dernière grande grève de 1989, aucun débrayage n'avait jamais dépassé 100 personnes et cette fois-ci, nous étions environ 230 sur l'équipe du matin, 150 sur l'équipe de l'après-midi et une soixantaine sur l'équipe de nuit. Pour la première fois aussi depuis 1989, c'est dans les trois équipes qu'il y a eu du mouvement.

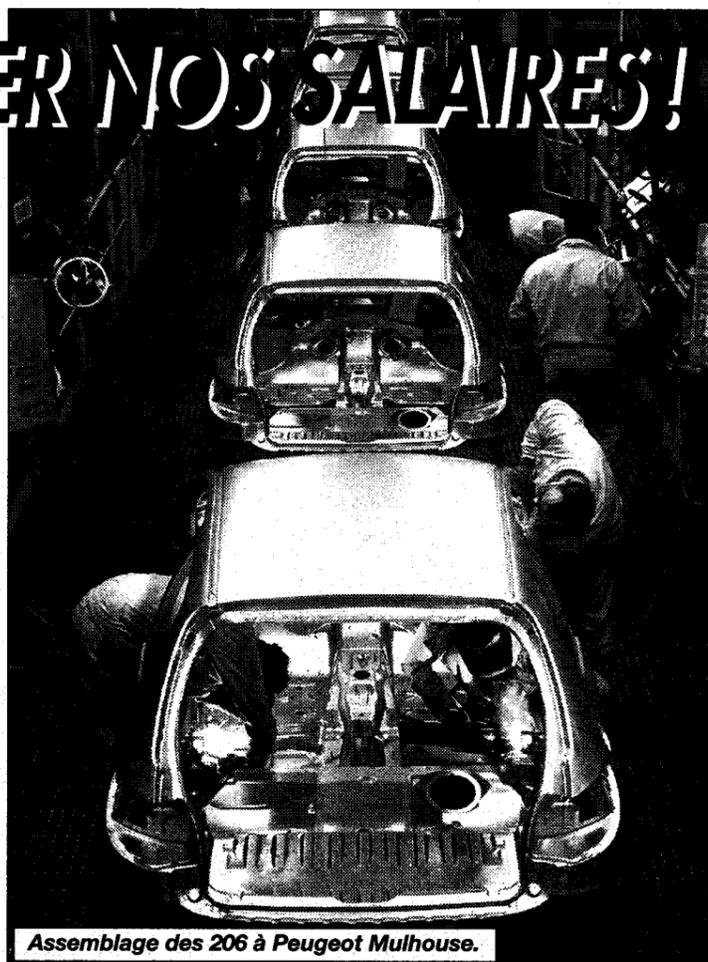
On sait bien que la principale motivation des syndi-

cats pour appeler à débrayer a été l'approche des élections professionnelles. Mais si on a été relativement nombreux, c'est qu'on en a gros sur la patate, car le patron n'arrête pas de nous imposer des reculs importants. On a déjà eu du mal à avaler les 35 heures : les pauses ne nous sont plus comptées et on doit les rattraper en faisant un samedi sur huit obligatoire. Puis en novembre, le patron a décidé de supprimer la fermeture de l'usine au mois d'août, ce qui prive un certain nombre d'entre nous de leurs congés d'été. D'ailleurs, nous étions déjà une centaine à débrayer contre ça il y a quinze jours. Et par-dessus le marché,

Peugeot n'arrête pas de se vanter dans les journaux de son succès et des bénéfices mirobolants qu'il fait. Alors quoi d'étonnant si notre grogne de tous les jours se transforme en colère ?

Le mardi 12 décembre, on a profité de l'appel syndical et on a défilé à grand bruit et dans une chaude ambiance, aux cris de « tous ensemble pour nos salaires », en essayant de chercher des copains. Le lendemain, même les non-grévistes étaient fiers et contents. En janvier, on fera tout pour se retrouver dans un autre débrayage, en espérant bien être alors beaucoup plus nombreux.

Correspondant LO



Assemblage des 206 à Peugeot Mulhouse.

AFP

Rhône-Poulenc
Pont-de-Claix - Isère

LE SERVICE DE SÉCURITÉ NE SE LAISSE PAS FAIRE

Au tribunal de Grenoble, deux procès viennent de se dérouler mettant en cause l'ancien directeur de l'usine Rhône-Poulenc de Pont-de-Claix, qui était poursuivi pour la mort d'un ouvrier de production dans un cas et dans l'autre, pour la perte de la jambe d'un travailleur, à la suite d'explosions dans deux ateliers de l'usine.

Depuis trois ans, cette usine a été morcelée en sept sociétés plus ou moins indépendantes, mais les processus de production sont restés les mêmes. Un « groupement d'intérêt économique », le GIE Spiral, est, au sein de cet ensemble, la société de services pour toutes les autres sociétés. C'est d'elle que dépend désormais le service sécurité de l'usine.

Chez Spiral, le refrain est le même que dans les autres sociétés... économies, économies..., y compris sur le service gardiennage-sécurité. Pour la direction, réduire les coûts, c'est réduire les

effectifs. Les gardes en 2x8 doivent passer en 5x8 avec perte de salaire, et pour les postes qu'ils n'assureront plus, la charge de travail doit être reportée sur les agents de sécurité et les gardes secouristes.

Cette mesure, pour une usine de deux kilomètres de long et de six cents mètres de large, où les accidents peuvent être d'origine chimique, concerne l'ensemble du personnel. Les gardes et secouristes ont déjà, cet automne, débrayé plusieurs fois. Mais le 18 décembre, ils ont réussi une opération spectaculaire, en bloquant pendant deux heures l'entrée des camions et des voitures dans l'usine. Les travailleurs ont vu cela d'un bon œil, et certains disent qu'il faudra s'y mettre tous ensemble pour empêcher la direction de nous entraîner dans la... « spirale » de l'insécurité.

Correspondant LO

Renault Sovab
Batilly - Lorraine

LES SALAIRES À L'ORDRE DU JOUR

400 Francs de plus par mois, c'est la deuxième augmentation en un an pour l'équipe de nuit de la Sovab à Batilly. La première - d'un montant équivalent - a eu lieu en mai, suite à une grève de plusieurs jours. La deuxième vient d'être accordée suite à une nouvelle modification des horaires : l'absentéisme élevé de la nuit de vendredi où les travailleurs faisaient 9 heures a contraint la direction à modifier les horaires impliquant cette nouvelle augmentation de salaires.

Selon l'accord d'entreprise de la Sovab, les salariés qui travaillent plus de 6 heures entre 22 heures et 6 heures du matin ont droit à une majoration de salaire de 25%. C'est pour l'éviter que lors de l'application des 35 heures la direction concocta un horaire particulièrement dément : début de poste à 20h30 le soir ne faisant travailler l'équipe de nuit que 5h 52 pendant la

tranche horaire donnant droit à majoration.

Ce démarrage de la nuit trop tôt en soirée avait provoqué une grève de plusieurs jours en mai dernier (voir LO n°1663 du 26 mai 2000) qui avait abouti à faire reculer la prise de poste d'une demi-heure, à 21 heures. Mais la direction ne voulant pas payer une majoration en décalant les horaires vers le matin, elle imagina de faire travailler une demi-heure en moins les quatre premiers jours de la semaine... pour les faire récupérer dans la nuit du vendredi au samedi. Du coup, seule la nuit du vendredi au samedi était payée en majoration de 25%, soit un gain mensuel de plus de 400 F pour les travailleurs.

Mais au fil des semaines, cette dernière nuit de 9 heures après une semaine de boulot rendait malades bien des travailleurs de nuit qui ne supportaient pas cet horaire. Et, la nuit, on parlait de se remettre en grève contre le nouvel horaire. De son côté, la direction avait parfois du mal à faire tourner ses chaînes tellement il manquait du monde le vendredi soir ! Un moment elle envisagea le travail de l'usine en 3x8 mais cela suscita un tel tollé dans les équipes de jour qu'elle y renonça.

Finalement, la direction a proposé 5 nuits égales toutes majorées à 25%, ce qui amène, moyennant la suppression des différentes primes accordées depuis l'instauration de l'équipe de nuit, à une nouvelle augmentation des salaires de 400 à 500 F pour l'équipe de nuit. Cela a été ressenti comme une petite victoire par les travailleurs : c'était ce qu'ils souhaitaient.

Un niveau élevé des commandes pour les années à venir, des délais de livraison très longs, un parc plein à craquer de véhicules en retouche la direction a vraiment, mais vraiment besoin de leur travail. Et elle a aussi vraiment, mais vraiment les moyens d'augmenter les salaires.

Les travailleurs sentent bien tout cela. Et dans une usine où la moyenne d'âge est de 29 ans (il y a eu 1 000 embauches, l'effectif total est de 3 400 salariés dont 985 intérimaires), la question de l'augmentation générale des salaires pourrait revenir très vite sur le tapis ou plutôt sur les ronds-points : ceux qu'il est devenu habituel d'occuper pour bloquer l'usine.

Correspondant LO

SPN
Fourmies - Nord

LES GRÉVISTES S'ADRESSENT À LA POPULATION

Les ouvriers de la SPN sont en grève depuis le 4 décembre pour 1000 F d'augmentation, le treizième mois, l'amélioration des conditions de travail, la fin des onze jours de carence en cas de maladie, l'embauche des travailleurs précaires (voir LO, numéro 1692).

Le 19 décembre, un huissier s'est présenté à l'usine pour assigner l'ensemble des grévistes au tribunal d'Avesnes. Le patron demandait leur expulsion pour «trouble manifeste de l'ordre public», une demande comportant un tissu de mensonges. Entre autres, deux travailleurs en arrêt maladie depuis des mois étaient désignés comme grévistes actifs. Le tribunal a débouté le patron de sa demande et l'a condamné à payer les frais du procès.

De leur côté, les grévistes ont fait appel à la population. Plusieurs équipes se sont rendues dans les cités

ouvrières de Fourmies et des environs, munies d'un mégaphone et de tracts. Les grévistes ont appelé la population travailleuse à venir les soutenir en manifestant avec eux, le samedi matin 23, à Fourmies.

Dans leur appel, les travailleurs de la SPN exposaient les raisons de leur grève et soulignaient que leurs revendications concernaient tous les travailleurs. Pour ce qui est du procès, ils écrivaient qu'«exploiter les ouvriers, les injurier, ruiner leur santé, cela ne trouble pas l'ordre public. Par contre, en nous défendant, nous serions cause de trouble...»

Le samedi matin, les soixante grévistes étaient en tête d'une manifestation de 200 personnes. Drapeaux rouges en tête, chantant l'Internationale, les manifestants scandaient : «Augmentez les salaires, embauchez les précaires» et «Crever au boulot ou crever au chômage, y'en a marre». Sur la place du marché, un travailleur gréviste a pris la parole expliquant que ceux de la SPN

étaient déterminés à aller jusqu'au bout, insistant sur la communauté de conditions de vie, et donc de revendications, de l'ensemble des travailleurs. Un ouvrier de Lever, usine en lutte contre un plan de licenciements, est venu apporter le salut et le soutien de ses camarades. Puis, avant la dispersion, un camarade de l'Union locale CGT de Fourmies a, à son tour, pris la parole pour soutenir les grévistes, avertir les patrons locaux que leur tour viendrait et conclure par : «Vive la classe ouvrière!»

Les grévistes ont passé le réveillon de Noël à l'usine. Et ce fut une joyeuse soirée. Le mardi 26, la «discussion» avec le patron a repris, en présence de l'inspecteur du travail. La seule «proposition» du patron est : «Reprenez le travail et je vous autorise à rattraper vos jours de grève, le vendredi après-midi quand ça m'arrangera». La réponse des grévistes a été immédiate et unanime : la grève continue!

Renault - Flins - Yvelines

DÉBRAYAGE POUR LES CONGÉS D'ÉTÉ

Jeudi 21 décembre, un débrayage a eu lieu à l'usine Renault de Flins (Yvelines), essentiellement dans les secteurs de Tôlerie et du Montage. La direction avait annoncé la veille, lors d'un Comité d'entreprise «technique», les dates de fermeture de l'usine pour les congés d'été 2001. Contrairement à ce qui se passe d'habitude, la fermeture n'est pas prévue sur les quatre semaines du mois d'août, mais du 20 juillet au 20 août. La direction raisonnerait sur le déplacement du nombre d'acheteurs de voitures vers le mois d'août, à cause du changement de date du millésime, qui n'est plus en juillet...

Pour une grande partie des travailleurs, en particulier ceux en production, cette nouvelle est apparue comme une attaque supplémentaire.

Après la suppression de nombreux postes, la surcharge d'opérations à accomplir, la disparition des postes dits «doux», les heures supplémentaires et les samedis travaillés «au volontariat», les pressions de toutes sortes, la fatigue et le stress : le casse-tête des dates de congés! En effet, organiser ses vacances à cheval sur juillet-août est tout sauf pratique avec les locations, les vacances des enfants, les conjoints qui ne travaillent pas chez Renault - et dont certains ont dû batailler ferme pour obtenir leurs congés... en août.

Rien d'étonnant donc que l'annonce des dates de fermeture d'été 2001 ait mis en colère une partie d'entre nous. Conditions de travail qui ne cessent de s'aggraver, enga-

gement maximum sur chaque poste, tout cela sur fond de salaires bloqués; trop c'est trop.

Le débrayage a commencé jeudi en équipe du matin, au Montage, un des secteurs les plus durs de l'usine. Un cortège s'est formé, rejoint rapidement par un second en Tôlerie. Le débrayage s'est poursuivi dans l'équipe d'après-midi. Sur la journée, environ 200 travailleurs sont sortis; la direction y a perdu beaucoup de voitures, et nous, nous y avons gagné quelques bonnes heures d'ambiance, sans préjuger encore de l'attitude qu'adoptera la direction de Flins, qui n'a pas pu ignorer l'avertissement, sur les dates de congés. Une agréable façon, dans tous les cas, de finir l'année!

Correspondant LO

Téléphone

Une «saine» concurrence pour plumer les petits usagers

On allait voir ce qu'on allait voir! Avec la fin du monopole de France Télécom, l'ouverture du marché à la concurrence, le prix des communications téléphoniques allait chuter. Les communiqués des opérateurs se succèdent pour annoncer des baisses, qualifiées parfois d'«historiques».

La réalité est moins évidente, du moins pour les usagers, et plus particulièrement pour ceux qui utilisent peu leur téléphone et surtout pour des communications locales. Pour eux, les baisses prennent même plutôt des allures d'augmentation.

Le tour de passe-passe qui consiste à baisser le prix d'un type

de communication, tout en relevant le prix de l'abonnement est déjà une vieille histoire. Ainsi, entre 1996 et octobre 2000, celui de France Télécom est passé de 51 F à 83 F, enregistrant près de 63% de hausse.

Mais les opérateurs savent utiliser bien d'autres astuces. L'une d'entre elles consiste à réduire le «crédit temps» de la première unité. Ainsi à France Télécom, en heures pleines, les trois premières minutes étaient jusqu'il y a peu facturées 0,74 F;

depuis la dernière «baisse» des tarifs, l'utilisateur se voit facturer la communication de base à 0,60 F mais il n'a plus qu'une minute de

«crédit temps». Résultat concret: le coût d'une conversation de 7 minutes se trouve majorée de 6 centimes et celui d'un petit coup de fil de trois minutes grimpe de 40%, passant de 0,74 F à 1,04 F.

Dans ces manipulations, les concurrents de France Télécom ne sont pas en reste puisque la filiale de Vivendi, Cégétel, a elle aussi ramené son «crédit temps» de 1 minute à 30 secondes et le 9 Télécom, de 1 minute à 20 secondes.

Ah, que les lois du marché sont bien faites: face, tu gagnes, pile, je perds!

R. M.

Luz ou le temps sauvage

d'Elsa Osorio

Ce roman a pour thème les enfants volés à des opposantes, enlevées, torturées puis exécutées par des militaires pendant la dictature argentine, entre 1976 et 1983, au cours de laquelle 30 000 personnes disparaissent. Les enfants enlevés furent «adoptés» par des familles de militaires, de tortionnaires qui avaient procédé ou fait procéder à l'exécution des parents.

Construit entièrement sous la forme d'un retour en arrière, le récit nous plonge dans l'Argentine de 1976, quand Luz, l'héroïne du livre, est arrachée à sa mère Liliana, criblée de balles par son gardien-tortionnaire. Le bébé, destiné au départ à la compagne de l'assassin, une prostituée au grand cœur prénommée Miriam, est finalement remis à un haut gradé de l'armée dont la fille vient de perdre son enfant en couches.

L'enfant grandit dans un cocon bourgeois auprès d'une mère «adoptive» imbue de ses préjugés de classe et de sa vénération pour l'ordre établi et les militaires. Ce personnage de femme, dont la description au vitriol traverse tout le roman, incarne l'arrogance des possédants et leur détermination farouche à préserver coûte que coûte leur domination et leurs privilèges sans le moindre état d'âme devant les moyens employés.

Le récit, même s'il tombe dans certaines facilités pour entretenir le suspense, rappelle le climat de terreur dans lequel cette «guerre sale», comme on l'a appelée, a plongé l'Argentine il y a quelques dizaines

d'années. Les milliers de jeunes, pour la plupart étudiants, qui au début des années soixante-dix rejoignent les rangs de groupes guérilléristes comme les Montoneros, la guérilla péroniste, ou l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple) sont évoqués. Leur contestation fut brisée par l'armée qui exerça directement le pouvoir après le 24 mars 1976 et usa de tous les moyens pour maintenir l'ordre des possédants et de l'impérialisme.

Les événements n'apparaissent qu'en toile de fond et de façon souvent allusive. Mais l'auteur rappelle comment Alfonsín, le président civil qui succéda au régime militaire, fut le premier à mettre l'institution de l'armée à l'abri de la majorité des poursuites en faisant voter en 1987 une loi d'amnistie dite de «l'Obéissance due». Son successeur, le péroniste Menem, compléta ce dispositif. Le récit se fait l'écho de l'indignation qu'entraîna dans le pays cet acquittement pur et simple ainsi que des manifestations qui s'ensuivirent.

D'une lecture facile, à travers le destin d'une femme, ce roman évoque les événements traversés par la population argentine au cours de ces années de terreur. Il constitue ainsi une introduction utile pour tous les lecteurs qui voudraient en savoir plus.

Annie ROLIN

LUZ OU LE TEMPS SAUVAGE d'Elsa Osorio. Editions Métailié, 352 pages, 125 F.

Voir

Chicken Run de Nick Park et Peter Lord

Chicken Run, qu'on pourrait traduire par «L'évasion des poulets», est un film d'animation, sorte de dessin animé où les dessins sont remplacés par des personnages en pâte à modeler. Nick Park avait déjà, dans la même veine, réalisé Wallace et Gromit.

Le plus étonnant, c'est que passé les premiers instants d'adaptation, on oublie presque la pâte des personnages. On oublie aussi qu'il s'agit d'une fable. Dans un poulailler qui ressemble à un camp de prisonniers, les poules sont soumises à l'implacable dictature d'un couple de fermiers qui exige une ponte régulière. En cas de manquement, la poule qui ne donne pas sa production est impitoyablement exécutée.

Une poule rebelle ne songe qu'à s'évader, entraînant l'ensemble des prisonnières.

Mais ce n'est pas si facile, d'autant que les terribles fermiers décident finalement que l'affaire ne deviendra vraiment rentable que s'ils abattent toutes les poules pour en faire des tourtes. Le «stalag» risque de se transformer en camp d'extermination. Les poules s'en sortiront-elles? On se surprend à trembler pour ces malheureuses et courageuses bestioles qui ressem-

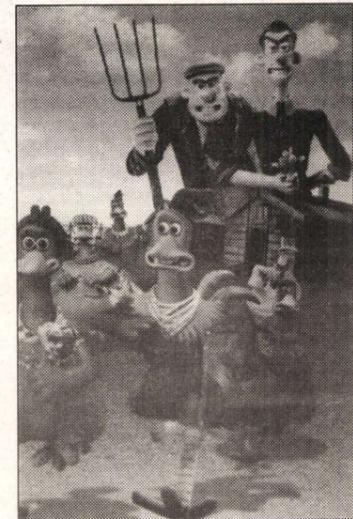
blent tant aux humains!

Chicken Run fourmille d'allusions à des films de guerre, de prisonniers, des westerns. C'est plein d'astuces et de gags. Et par dessus tout, il y a un humour farfelu très britannique.

Il s'agit d'un excellent divertissement, et mieux que cela, un film qui, sans en avoir l'air, défend la liberté, la lutte et l'organisation.

Et tout cela en pâte à modeler: chapeau!

André VICTOR



REFUS DISCRIMINATOIRES DES TITRES DE SÉJOUR POUR LES ALGÉRIENS

■ L'octroi des titres de séjour des Algériens est régi par des accords spécifiques entre l'Etat français et l'Etat algérien. Or ces textes entraînent, vis-à-vis des Algériens, une discrimination supplémentaire par rapport aux autres étrangers. En effet, du fait de ces accords, les Algériens ne peuvent bénéficier des titres de séjour créés par une loi de 1998, appelée loi Réséda, qui permet d'obtenir des cartes de séjour pour des raisons de «vie privée et professionnelle», de «professions artistiques, culturelles et scientifiques» ou au titre de retraité.

Les conjoints de Français et les parents d'enfants français se voient, en particulier, systématiquement demander un visa de long séjour qu'ils doivent aller rechercher en Algérie où ils devront attendre parfois longtemps le papier exigé. Et cette démarche est grosse de conséquences pour tous ceux qui sont venus en France à la suite de menaces.

Par ailleurs, faute d'avoir eu la possibilité de faire enregistrer la remise de leur dossier, les Algériens sont exclus de toute possibilité de recours.

Il ne leur est pas non plus possible de déposer une demande de carte de séjour avant quinze ans de séjour (au lieu de dix ans pour les autres étrangers). Enfin les Algériens malades devant se soigner en France reçoivent des autorisations de séjour de trois mois n'autorisant pas à travailler, alors

que la loi prévoit pour tous une carte valable un an et autorisant le titulaire à exercer un emploi.

De telles mesures ne sont pas tolérables. Elles ont d'ailleurs été reconnues contraires à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui condamne les discriminations fondées sur l'origine nationale. Mais le gouvernement ne se presse pas d'agir. Il invoque la nécessité de réviser les accords franco-algériens avant de changer sa pratique mais il continue de refuser des titres de séjour en s'appuyant sur les accords franco-algériens qu'il estime pourtant caducs.

Des associations de défense des sans-papiers essaient de faire pression pour que les titres de séjour ne puissent plus être refusés au nom de ces accords. Elles demandent qu'un terme soit mis immédiatement à cette situation dont tout le monde, y compris le gouvernement, reconnaît le caractère discriminatoire. Elles demandent qu'en attendant la modification des accords «une autorisation provisoire de séjour avec droit au travail qui permette aux Algériens de subvenir aux besoins de leur famille, de conclure un bail, d'ouvrir un compte bancaire, de rendre visite à leurs parents au pays» soit accordée. C'est d'autant plus urgent que cette situation condamne de nombreux Algériens à vivre sans papiers, avec les risques de se faire «éloigner» du territoire français.

LUTTE OUVRIERE est totalement solidaire de leurs revendications.

Henriette MAUTHEY



■ Les quelque cents manifestants du collectif des sans-papiers de la Maison des Ensembles qui le dimanche 25 décembre, au petit matin, avaient pénétré dans la cour de l'ambassade du Vatican, à Paris, ont pu mesurer ce que le mot «charité» veut dire pour les représentants du pape à Paris qui n'ont rien à envier aux hommes politiques de la

gauche gouvernementale. D'ailleurs c'est le plus naturellement du monde que le gratin pontifical a appelé à la rescousse la police pour qu'elle disperse avec bombes lacrymogènes, bousculades et actions musclées les sans-papiers, ces empêcheurs de prier en rond.

Les manifestants voulaient protester contre le fait que sur

350 cas soumis aux autorités, 89 seulement pouvaient espérer être régularisés grâce à leur situation de famille. Tous les autres, essentiellement des célibataires, ont reçu pour toute réponse, le 1^{er} décembre, un papier qui les invite à quitter le territoire dans les six mois.

Les sans-papiers n'acceptent pas, à juste titre.

MALADIE DE CREUTZFELDT-JAKOB

UNE CHAÎNE D'IRRESPONSABILITÉS

Les familles des deux victimes françaises de la maladie de Creutzfeldt-Jakob avaient déposé plainte pour «empoisonnement», motif passible de cour d'assises. Le parquet a reçu la plainte vendredi 22 décembre, mais il l'a transformée en «homicide et blessures involontaires et mise en danger délibérée de la vie d'autrui», motif qui ne relève que des tribunaux correctionnels.

Cette plainte aboutira-t-elle un jour à un procès ? De toute façon, comme cela est monnaie couran-

te, la procédure durera plusieurs années. On nous dit déjà qu'il est bien difficile de discerner la part de responsabilité de chacun dans cette affaire, entre les fabricants de farines animales, les éleveurs britanniques et français qui ont donné ces farines à leurs bovins parce qu'elles étaient plus économiques et plus rentables. Mais au-delà même de cette recherche complexe de responsabilités entremêlées, il en est une qui apparaît, celle des autorités des deux pays qui ont laissé faire, alors même que les risques de contamination

à l'homme étaient déjà évoqués, afin de ne pas heurter les intérêts économiques en jeu.

S'il y a un jour procès, on risque de voir chacun se renvoyer la balle et s'abriter derrière le fait qu'il n'a été qu'un rouage de la machine économique. Comme pour l'affaire du sang contaminé, on nous dira que les responsables ne sont pas coupables.

Si on considère que c'est le fric qui fait la loi, c'est indéniablement vrai. Mais c'est cette loi-là qui est criminelle, et qu'il faut abolir.

M.L.

CAPITAL CHERCHE PROFIT ATTRACTIF

Gaz de France doit ouvrir son capital à des patrons privés. Thierry Desmarest, le patron de TotalFinaElf, a fait acte de candidature. Mais il a déclaré ne pas vouloir être «un partenaire dor-

mant», et attendre une offre «financièrement attractive». Les capitalistes ne sont pas là pour aider le secteur public. Ils attendent que le secteur public les aide. Devinez au détriment de qui...

**Le prochain
CERCLE LÉON TROTSKY
se déroulera
le vendredi 26 Janvier 2001
au Palais de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
Paris-V^e**